



Moirans
de
Tout Temps

Il nous appartient
de préserver l'avenir.

L. I. P. n° 56

Lettre Interne du Patrimoine

VISITEZ
le site de notre association :
www.mtt-association.fr

Moirans le 28 juin 2023

Chers adhérents et amis,

Vous trouverez ci-joint le compte rendu moral et d'activités de notre association depuis le mois de février 2023.

INTRODUCTION DU PRÉSIDENT

Chers amis adhérents,
Notre association continue d'être active et d'ouvrir
grands ses yeux et ses oreilles!

Bientôt les fouilles dans la vieille église se termineront enfin... Notre vigilance, tout comme la vôtre, devront être «au top» afin que rien d'irréversible ne soit décidé avant même que nous ne puissions intervenir et apporter au préalable les conseils et/ou suggestions dont nombre d'entre vous ont fait part à notre association.

A titre d'exemple, une idée a émergé parmi d'autres: le recouvrement des fouilles pourrait être fait, au moins partiellement, avec une sorte de plancher de verre ou transparent, lequel permettrait d'admirer les vestiges au dessous - qui ont mobilisé les archéologues plus de vingt années. Lors de nos différentes demandes, il nous a toujours été répondu que «rien n'était décidé»... Pourtant, nous avons bien lu et entendu que tout serait recouvert ou refermé...

Il y a près de 200 adhérents à MTT... Les décideurs des «hautes sphères» seraient mal avisés de sous-estimer la volonté farouche des adhérents et de leurs représentants de préserver le patrimoine pour tous ceux qui viendront après nous !



1) Nous qui passons sans presque le voir ...

Bientôt 100 ans que le monument aux morts a été inauguré (28 juillet 1923). Il fait tellement partie de notre quotidien qu'on en oublierait presque les drames humains qu'il révèle et l'horreur de la «grande guerre».

Parmi les 148 noms, on peut lire sur ce monument celui de deux des trois enfants «Faure» morts pour la France (le nom du troisième figure sur le monument de Clermont Ferrand...).

Comment les mères et les familles ont -elles pu se remettre de tels malheurs ?

2) L'intervention de MTT dans les écoles.

Vous tous, adhérents, connaissez déjà ces «semis de petites graines», très importants pour MTT ! Cette année encore, nous avons guidé dans notre Moirans patrimonial 3 classes de CE2 des écoles



Moirans
de
Tout Temps

Association "Loi 1901"
pour la préservation
du Patrimoine
de la commune
de Moirans



Gérard Philippe, Simone Veil et Saint Exupéry -St Pierre (les années précédentes, nous ne le faisons qu'avec une seule école... Trois séances comprenant diaporama et visites sur le terrain, avec chacune des trois classes nous ont permis de retracer l'histoire de Moirans depuis les Gallo- Romains jusqu'au XX ème siècle. Nous avons encouragé les enfants à faire, à leur tour, découvrir Moirans désormais à leurs parents et avons eu de très bons échos.

L'accueil reçu des élèves, et de leur maître ou maîtresse, est toujours aussi agréable et les réflexions des enfants, souvent pleines de bon sens ; elles sont toujours très « rafraîchissantes ». Certains enfants se sont extasiés en entrant dans l'ancienne auberge : «Oh... un four à pizzas» (devant le vénérable four à pain vieux de 400 ans), ou ils se sont étonnés en voyant le dallage : «Mais, y'a eu la guerre ici ?». Nous avons essayé de donner des exemples concrets et des témoignages : tous les enfants savent désormais que le soldat du monument aux morts pointe le doigt sur le grand-père de Denise Hébert, Séraphin PAIN...

Jacques a expliqué comment ses parents se sont rencontrés en 1948. A l'époque, les ouvrières textiles non moirannaises qui travaillaient dans les usines-pensionnats locales ne rentraient pas à la maison pour le court week-end; souvent, elles passaient du temps dans la famille d'une collègue moirannaise ou saint-jeannaise ; de nombreux liens d'amitié, voire plus, ont été «tissés». C'était «Meetic» avant l'heure !

Ghislaine a su rendre passionnante la vie des Cordeliers.. Les petits yeux et les petites oreilles n'en perdaient pas une miette !



3) Participation à l'AG de la FAPI à Saint Quentin sur Isère le 9 juin 2023

La Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère a une «force de frappe» importante (2000 adhérents avec 129 adhésions nouvelles cette année) et elle peut être d'un grand secours. En plus des aides concrètes (recherche de subventions, de gens compétents dans tel ou tel domaine, etc.), elle constitue un véritable «réseau» pouvant être très utile.

Nous étions surpris qu'il n'y ait qu'une petite quarantaine de personnes à l'AG et que le département n'ait dépêché aucun représentant, alors même qu'il est le soutien financier numéro 1 de la FAPI.

Question d'agenda nous a -t-il été précisé. Peut-être faut-il aussi faire «le buzz» pour déplacer certains élus ! La Fondation du Patrimoine était présente en la personne d'Alain Robert qui nous en a fort bien expliqué le fonctionnement.

4) Les journées du patrimoine en septembre prochain

Tous les ans, MTT participait aux traditionnelles «Journées Européennes du Patrimoine ». Mais pas cette année (16 et 17 septembre 2023).

Monter un stand, le tenir toute la journée et animer des jeux demande de l'énergie. Or, nous sommes trop peu nombreux sur le terrain. Nous avons donc établi des priorités et investi notre temps et nos compétences pour les enfants (Nous étions à chaque fois 5 à 6 membres du bureau avec les CE2 lors des 9 séances). MAIS... , patrimoine quand tu nous tiens ...!

Nous sommes en train de préparer pour l'automne une sortie à Salaize sur Sanne, dont le prieuré remonte au IX ème siècle (à l'origine, il y avait un petit bâtiment en bois construit sur un ancien site funéraire).

Il a été restauré en plusieurs phases (de 1994 à 2007 pour ce qui concerne l'église) et cela pourrait être une source d'inspiration pour la restauration de notre Vieille Eglise ! (notamment en ce qui concerne le plancher de verre qui permet de distinguer la crypte dans laquelle on peut également se rendre).

Plus d'infos dans la prochaine LIP..

5) Tableau de la Vieille Eglise

Mme Vialle des Compagnons de la palette, sensible à notre profond attachement pour la vieille Eglise, nous a remis le 22 mai un tableau représentant le chevet de la Vieille Eglise. Malheureusement, nous n'avons pas encore le moindre mur pour l'accrocher ! Il y a un an, en effet, que Mme la Maire nous avait réunis pour nous proposer éventuellement un local dans l'ancienne perception, mais, rien n'a été concrétisé à ce jour.



Oyez, oyez, bonnes gens de Moirans
Les fouilles s'arrêtent finalement
Il est enfin venu le temps
De récupérer notre monument !

Après dix-neuf ans de fouilles confidentielles
Et de fientes de pigeons pestilentielles
Qu'allons-nous faire d'elle ?
Depuis plus de mille ans que sur nous elle veille,
A notre tour de sauver cette merveille !

**Amis de Moirans de Tout Temps
Restez tous vigilants !**

Voilà comment on aime les pigeons à MTT



mais pas dans la vieille église





Adhésion 2023

Madame, Monsieur,

L'année 2023 nous permet d'espérer nous retrouver, pour des visites de notre beau patrimoine, pour reprendre nos activités avec les « scolaires » (de la MFR, du collège, du primaire...), et également pour des conférences et les activités décidées lors de notre assemblée générale du 7 janvier dernier.

Nous vous sollicitons pour adhérer ou renouveler votre adhésion. La présente démarche est conforme aux dispositions de la loi de 1901 à laquelle toute association est soumise. Nous vous remercions par avance pour vos dons, soutien financier essentiel dont nous avons grand besoin. Notre association doit en effet faire face à des frais fixes presque tous victimes de l'inflation (assurances, cotisations, timbres, impressions de nos « L.I.P », abonnement internet, gestion du site, etc...).

Notre association est reconnue d'intérêt général. A ce titre, tous vos dons feront l'objet, sans exception, d'une déduction fiscale à **hauteur de 66 % de leur montant** :

- => *pour un don de 100 € le coût réel ne sera que de 34 €,*
- => *pour 200 € le coût réel sera de seulement 68 €,*
- => *pour un don de 300 € le coût véritable sera de 102 €, etc..*

Un reçu fiscal vous sera remis dès réception, selon le montant de votre don à faire au plus tôt et en tout état de cause, au plus tard avant le 31 décembre 2023.

Nous avons vraiment besoin de votre soutien. Vous trouverez ci-dessous un bulletin à cet effet. Nous vous remercions par avance et comptons sur votre indéfectible fidélité.

Très cordialement, votre association « MTT ».

- * Adhésions : individuelle = 10 €, couple = 12 €, famille = 15 €, associations et bienfaiteurs = 50 €
- * Dons : 100 €, 200 € ou 300 €, ...

Chèque à libeller à l'ordre de :

Association M.T.T, et à adresser au siège : chez Gérard Liot, 36, rue Séraphin Martin, 38430 Moirans

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Montant (SVP, préciser « seul » ou « couple » ou « famille ») _____